ACADÉMIE DE DIJON

la cgt

ÉDUC' ACTION

MOBILISE·ES ET DETERMINE·ES

La vie de l'académie de Dijon

Après une année scolaire marquée par la mobilisation des parents, des élèves et des personnels contre les réformes des Lycées et la loi dite de « l'Ecole de la Confiance », la défiance envers Blanquer et sa politique de destruction de l'Éducation Nationale a franchi une nouvelle étape en juin dernier avec sa gestion désastreuse du BAC 2019. Plutôt que d'entamer le moindre dialogue, il a joué la stratégie de la fermeté et du chaos. Dans l'académie de Dijon comme dans d'autres académies, la mobilisation n'a pas faibli et ce malgré les intimidations et menaces de sanction dont ont été victimes les correcteurs mobilisés. Malgré ces mobilisations, les réformes se sont mises en place à la rentrée de septembre. Cela signifie-t-il que nous avons perdu? Pour la CGT Éduc'Action la réponse est non ! L'ensemble des personnels des lycées voient les premiers effets négatifs de ces réformes et le ministre est sorti fragilisé de cette fin d'année.

Malgré tout, lors de sa rentrée Blanquer a affiché sa volonté d'apaisement et son souhait de renouer le dialogue avec les personnels de l'Éducation Nationale à grand coup d'interview dans les médias.

Mais l'heure ne peut être à l'apaisement tant les coups bas continuent de pleuvoir sur les personnels de l'Éducation Nationale. : mensonge et mépris du ministre avec son annonce de revalorisation salariale de 30 euros par mois en moyenne (qui n'est autre que la revalorisation prévue en février 2018 qu'il avait décidé de geler), décret permettant de convoquer les enseignants pendant les vacances scolaires à la demande de l'administration, conditions de travail et contrats qui se détériorent un peu plus pour les AESH ; vote de la loi de la Fonction publique, vrai recul pour les personnels en termes de statut et de démocratie sociale, projet de réforme des retraites remplaçant la solidarité collective par d'illusoires intérêts individuels …

La CGT Educ 'action reste déterminée à combattre ces attaques répétées envers les agents de l'Éducation Nationale ! C'est pourquoi elle a offert, en participant à l'appel interprofessionnel du 24 septembre, un cadre de lutte aux personnels de l'Éducation Nationale. Mais ne nous trompons pas ! L'urgence n'est pas que climatique, et cette première étape de mobilisation du 24 septembre doit maintenant trouver écho dans une intersyndicale plus large qui doit être construite au plus près des personnels par la tenue de réunions syndicales ou d'assemblées générales.

J. Raillard

La Vie de l'Académie
URSEN
CGT EDUC'ACTION
2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Site: ww.cgteducdijon.org
E-mail : dijon@cgteduc.fr

n° CPPAP 1119-S-07066
Dir. Publ. : C. Cadot
Imprimé par nos soins
Bimestriel prix 1€

CHALON PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire *p1 : Edito - p2 :8ème congrès UASEN - p3 : Actu Bahut/Mouvement 1er degré – p4 : Mobilisation bac 2019 - p5 : AESH – p6 : Lecture p.7 : Formation syndicale – p8 : Congrès FERC*

N° 132
Octobre 2019
Déposé le 04 octobre 2019

VIIIe congrès de l'UASEN
feuille de route de la nouvelle mandature

Le VIIIe congrès de l'UASEN CGT Éduc'Action de l'académie de Dijon s'est tenu les 6 et 7 juin derniers à Chalon-sur-Saône.

A l'issue de deux jours de travaux pendant lesquels le bilan des trois années écoulées a été dressé, les congressistes ont élu une nouvelle coordination chargée de mettre en œuvre les nouvelles orientations. Nous renvoyons les lecteurs au compte-rendu du congrès pour connaître la teneur précise des échanges mais il paraît opportun de revenir ici plus en détail sur la feuille de route confiée à la nouvelle coordination.
En s'appuyant sur ses forces et en se réaffirmant le syndicat de tous les personnels de l'Éducation Nationale, la CGT Éduc'Action de l'académie de Dijon s'est fixée pour les trois années à venir les priorités suivantes :

- Travailler en cohérence avec les syndicats des agents des collectivités (mairies, Conseils départementaux et régionaux), ceux-ci partageant au quotidien leur lieu de travail avec les personnels de l'éduc ;

- Mettre en place des journées d'étude sur des sujets plus transversaux (Sécu, contre-réforme des retraites, etc.) ;

- Développer la formation des membres de la coordination régionale et permettre ainsi à chacun·e d'améliorer son action syndicale quotidienne en direction de tous les personnels ;

-Renforcer la syndicalisation non seulement à travers la maîtrise et l'utilisation d'outils de communication mais aussi l'élaboration de formations à destination de tous les personnels.

D'autre part, conscient des difficultés rencontrées par le passé, le congrès a souhaité revoir les modalités de fonctionnement de l'UASEN pour répondre au mieux aux nouveaux axes de travail.
Ainsi, aux réunions plénières de la coordination, moins nombreuses mais recentrées sur les orientations et les avancées réalisées, se grefferont des réunions de pôles (vie syndicale, CAPA-gestion de carrière, trésorerie, pôle revendicatif, etc.). Pour chacun de ces pôles, un animateur/trice chargé·e de relayer l'avancée des travaux à la coordination sera entouré·e de militant·es -membres ou non-représentatifs de la diversité des corps (1er degré, 2nd degré, précaires, administratifs…).
La première réunion de coordination post-congrès, le 10 juillet, a permis -outre le fait de finir cette année chargée dans la convivialité- d'établir un calendrier, outil indispensable à la réalisation des objectifs.
En route donc pour cette nouvelle mandature !

D. Lacroix

Une partie de la nouvelle équipe de coordination

Actu BAHUT

Tour d'horizon de la rentrée dans l'Yonne

Que ce soit **au Lycée des métiers Vauban à Auxerre, au LPO Louis Davier à Joigny ou au LPO Pierre et Marie Curie à Sens,** les discussions des professeurs concernent essentiellement les inquiétudes sur la mise en place des réformes : les nouvelles modalités de notation du bac , l'organisation chronophage des épreuves en contrôle continu pour la filière générale, le contenu de la co-intervention, le chef d'œuvre avec son évaluation, la baisse conséquente des horaires d'enseignement et la nébulosité des modalités d'évaluation en langue vivante pour la voie pro. La construction des emplois du temps a visiblement été difficile et on déplore l'absence d'un professeur d'enseignement de spécialité GA au lycée de Sens. A Joigny, les AESH inquiets ont été ravis de trouver des réponses au stand syndical de la CGT Educ'action. **Au collège Paul Fourrey de Migennes,** l'abandon de l'évaluation par compétences en troisième est fortement envisagé. La situation d'une collègue intervenant dans 3 établissements éloignés les uns des autres révèle avec quel mépris les contractuels sont traités.

L. Robert

✦✦✦

Grève du bac, rétention des copies : Le réveil de la force.

L'année scolaire 2018 – 2019 a été marquée dans l'Éducation Nationale par un mouvement sans précédent contre les différentes lois initiées par le gouvernement via son ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer. Loi « Pour une école de la confiance », réformes du lycée générale et du lycée professionnel, réforme du bac, Parcoursup', autant de contre-réformes qui vont renforcer les inégalités entre les élèves, et dégrader les conditions de travail des personnels (classes surchargées, casse du statut de fonctionnaire, etc.).

La réforme du bac a cristallisé tous les mécontentements en fin d'année. Particulièrement injuste, elle va entraîner la casse du cadre national du diplôme, 40 % de la note finale du candidat étant issue du contrôle continu. En conséquence, suivant leur établissement d'origine, les lycéen·nes ne seront pas sur un même pied d'égalité quant à l'accès à l'enseignement supérieur.

Les mobilisations ont été nombreuses et ont pris de multiples formes. Malgré tout, le ministère est resté opposé à toute forme de négociation. Face à ce mépris, les personnels de l'Éducation Nationale ont décidé de mettre la pression sur les examens de fin d'année.

La grève a commencé le 17 juin, premier jour du bac, par une grève des surveillances. Le ministère n'a pas eu de mal à casser le mouvement en faisant surveiller les épreuves par les autres personnels à sa disposition : personnels administratifs, AEd, AESH, vacataires, et même retraité·es ou parents d'élèves. Toutefois, l'implication des personnels a été massive : entre 20 et 60 % de grévistes suivant les établissements dans l'académie de Dijon !

Conscient·es qu'un seul jour de grève ne suffirait pas, les grévistes ont orienté leur action sur la retenue des copies et des notes. En effet, s'il est possible de faire surveiller les épreuves par de nombreux personnels, il est impossible de faire corriger les copies par d'autres que des professeurs de la matière. Le mouvement a duré jusqu'au 5 juillet, soutenu par les organisations syndicales et par une caisse de grève en ligne constituée pour l'occasion.

En dépit de la force manifeste de ce mouvement, le gouvernement n'a pas plié, préférant faire mettre des notes au hasard par les rectorats plutôt que d'ouvrir la porte des négociations, piétinant ainsi le code de l'éducation et l'égalité entre les élèves.

Malgré cet échec, il est clair que les personnels de l'Éducation nationale ne sont plus dupes des buts de la politique du gouvernement, et il est probable que les années à venir seront des années de lutte à tous les niveaux. En effet, ce mouvement inédit par sa forme et son ampleur a fait trembler les rectorats, et la dynamique engagée ouvre de nouvelles perspectives dans le répertoire d'actions collectives des personnels de l'Éducation Nationale.

AESH : nouvelle circulaire, hold-up sur le temps de travail

Toute la problématique du temps de travail des AESH vient de la nécessité de faire coïncider le temps de classe d'un·e élève en situation de handicap et le temps de travail de la personne chargée de l'accompagner. La mauvaise réponse a été vite trouvée : embaucher des contractuel.les à temps partiel. Il a fallu ensuite trouver des astuces pour faire coller ces contrats précaires avec les contraintes du calendrier scolaire, puis avec les spécificités de ce nouveau métier.

Les circulaires ministérielles successives, de 2012 à 2017, ont laissé une grande latitude aux établissements mutualisateurs et aux DSDEN pour continuer leurs petits arrangements dans le calcul des temps de service des AESH : ici, on retire injustement le temps de récréation de leur temps de travail, là on leur demande de travailler deux semaines de plus pour des tâches administratives ou bien de surveiller la cantine, ailleurs ils doivent même rattraper leurs absences pour maladie…
Dans la communication ministérielle, la circulaire 2019-090 du 5 juin 2019 devait enfin créer un vrai métier d'AESH pour répondre aux objectifs ambitieux du plan « École Inclusive ». La CGT Educ'Action n'était pas dupe, et dénonce depuis des mois, la rédaction de cette circulaire qui permet toujours des interprétations défavorables aux personnels et qui organise leur mutualisation à outrance.

Le temps de travail effectif d'un·e certifié·e ne se limite pas à ses 18h de temps de service par semaine, et aucun·e n'accepterait de se voir imposer une heure supplémentaire non payée par semaine au motif qu'il.elle n'irait pas à assez de réunions ou que ses cours seraient déjà prêts depuis plusieurs années… Pourtant, les AESH ont droit à un tel traitement : en effet, depuis la rentrée, les AESH de notre académie (souvent à 60%), nous alertent car leurs nouveaux contrats leur imposent des temps de service allant jusqu'à 25h30 par semaine au lieu des 23h30 prévues.

La circulaire de 2019 définit le temps de travail des AESH sur 41 semaines : 36 en présence d'élève(s) et 5 pour la prise en compte du travail « invisible » accompli pendant et hors période scolaire : activités préparatoires, réunions, concertations…

Tous les calculs partent à présent du temps d'accompagnement. En voici deux exemples :

accompagnement hebdo	Temps de service annuel	Quotité	Salaire brut à l'indice plancher 325
23,5h	23,5 x 41 = 963,5h	963,5 /1607 = 60 %	60 % x 325 * 4,69€ = 914€
25,5h	25,5 x 41 = 1045,5h	1045,5 / 1607 = 65 %	65% x 325 x 4,69€ = 991€

Imposer un service hebdomadaire de 25h30 aux AESH à 60% revient donc à les escroquer de près de 80€ net mensuel !
Les tentatives d'explication des DSDEN ne nous convainquent pas et mettent plutôt en évidence la volonté des autorités académiques d'optimiser le temps d'accompagnement des élèves et pour cela d'ajouter au temps de service des AESH des heures qui sont initialement prévues pour leurs tâches connexes. Le prétexte invoqué est que ces heures ne seraient en réalité pas toutes utilisées.

La CGT Educ'action comprend la colère des AESH et les encourage à se mobiliser pour faire respecter leurs droits. Nous demandons :

- soit le retour à un temps de service de 23h30 pour les personnes à 60%,
- soit le passage à 65% pour un temps de service de 25h30 hebdomadaire, selon les choix de chacun·e.

Références : Circulaire Ministérielle 2019-090 du 5 juin 2019 : paragraphes 2.6.1 (Détermination de la rémunération) et 3.4 (Temps et quotité de service) :
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142518

C. Bernizet

Lecture

Henri Guillemin, *Nationaux et nationalistes,* Collection Idées, Gallimard, Paris, 1974.

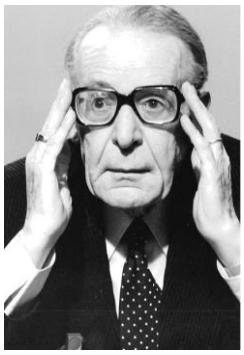

Il est peu courant de voir le nom d'Henri Guillemin figurer dans les bibliographies d'historiens. Cela tient non seulement à sa formation et à son parcours – il est professeur de lettres – mais aussi à ses positions qui ont pu susciter la polémique (jusqu'à être banni des télévisions belges et françaises). Spécialiste littéraire du XIXe siècle, H. G. mène aussi une série de travaux historiques de qualité à travers ses *Dossiers de l'Histoire* (visionnable en ligne) ou ses ouvrages. Parmi eux, *Nationaux et nationalistes* attire l'attention par l'analyse qu'il fait de la droite française et de son positionnement, de la IIIe République à 1940. Véritable « girouette politique » (P. Serna) et toujours au service de ses privilèges, elle oscille entre bellicisme et pacifisme en fonction du contexte, n'hésitant pas à laisser son pays aux puissances extérieures plutôt que l'abandonner aux ennemis de l'intérieur (communisme ou socialisme). Bien que manquant probablement d'un peu de nuances, *Nationaux et nationalistes* reste un ouvrage qui emporte les lecteurs et lectrices au cœur du monde politique de la IIIe.

Documentaire

D'Egal à égales

Femmes, migrantes ou filles d'immigrants, syndicalistes. Triple handicap ? Non, triple motivation !

Keira, Noura, Dorothée et Anissa travaillent dans le service à la personne, le nettoyage, l'industrie textile ou à la SNCF. Confrontées à l'injustice, elles ont tenu bon malgré les préjugés, les pressions. Elles ont gagné la lutte dans leur entreprise, celle qui a été le point de départ de leur parcours, amélioré les conditions de travail.

Elles ont aussi gagné leur place dans leur syndicat, une légitimité, dues à leur travail au quotidien. Elles témoignent des sourires narquois et des remarques désobligeantes à leur arrivée dans les assemblées générales et autres réunions décisionnaires. Elles ont su bousculer toutes les idées préconçues et s'imposer dans ce milieu traditionnellement masculin qu'est le syndicalisme.

Tourné pendant les mois de lutte contre la réforme des retraites en 2010, le film revient par des flash-back sur la grève des « Lip », en 1973, quand « ***la question des femmes a été la révolution dans la révolution*** ». A 40 ans d'intervalle, il s'agit toujours de la même démarche d'émancipation et de lutte contre le sexisme.

Melis, Corinne (réal.), Cordier, Christophe (réal.). *D'égal à égales*. Canal Marches, 2010. 52 min.

Intitulé du stage	Description	Lieu	Durée	Calendrier
Accueil (Syndiqué-es)	Que vous soyez nouvellement syndiqué·es ou adhérent-e-s de longue date, vous avez été ou vous êtes souvent confronté·es à des situations qui peuvent vous dépasser et pour lesquelles vous pensez ne pas avoir de réponses. Peut-être avez-vous le sentiment d'être isolé-e-s ? Pour y remédier, la CGT Educ'action propose une formation « accueil » sur une journée qui se déroulera en 2 temps : • comprendre le syndicalisme, la CGT, la CGT Educ'action et ses revendications • comment sortir de l'isolement et être acteur pour transformer le travail	1 jour	Dans chaque département le même jour	28 novembre 2019
Egalité professionnelle (syndiqué·es et non syndiqué·es)	Dans la Fonction publique, l'idée répandue est qu'il y a forcément égalité salariale entre les femmes et les hommes puisque les statuts des personnels sont régis par décrets, et que les salaires sont définis par des grilles de rémunérations non discriminantes. Pourtant, il existe bel et bien des inégalités de revenus, de déroulement de carrière de conditions de travail entre les femmes et les hommes. Quelles actions mener au quotidien ? Comment faire, en tant que militant.e, pour changer les choses au quotidien et construire une société plus égalitaire, plus inclusive ?	1 jour	Nord Saône et Loire ou sud Côte d'Or	23 mars 2020

Pour toutes les informations, les modalités d'inscription, voir notre site internet rubrique « Stage/Formation »
www.cgteducdijon.org

13ème congrès de la FERC

Au sein de la CGT, la Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture rassemble des syndicats nationaux, des Unions de Syndicats et des secteurs des champs de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture, de la Formation Professionnelle et de l'Éducation Populaire.

Dans ces champs, tant pour le secteur public que pour le secteur privé, elle construit avec ses organisation fédérées des démarches revendicatives, des luttes indispensables pour reprendre l'offensive et faire avancer les revendications des salarié.es et retraité.es en matière de d'Éducation, de Recherche et de Culture. Il s'agit de mettre ces activités au service de l'émancipation de toutes et tous, de la transformation de la société et d'une véritable démocratie sociale. Cela nécessite le développement des services publics et d'un secteur associatif et d'Éducation populaire porteur réellement de valeurs de progrès.

A l'instar de la CGT, la FERC agit pour une société démocratique, libérée de toutes formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, la xénophobie et toutes les exclusions.

Dans ce cadre, la FERC est membre fondatrice du Réseau Éducation Sans Frontières (RESF) et elle participe au Collectif pour le Droit des Enfants Roms à l'Éducation (CDERE).

Au niveau international, elle est adhérente à l'Internationale de l'Éducation (IE).

Vous trouverez sur le site de la FERC (www.ferc-cgt.org) les enjeux et les textes du 13e congrès !

13e congrès
14 au 18 octobre 2019

UASEN-CGT Educ'Action
2 rue du Parc
71 100 Chalon/ Saône
Tel : 03 85 46 09 07 –
dijon@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 21
Bourse du Travail
17 rue du Transvaal
21 000 Dijon
Tel : 03 80 37 14 08
Fax : 03 80 66 52 31
e-mail : 21@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 58
2 Bd Pierre de Coubertin
58 000 Nevers
Tel : 03 86 50 67 85
e-mail : 58@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 71
2 rue du Parc
71 100 Chalon sur Saône
Tel : 03 85 46 09 07
e-mail : 71@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 89
47 avenue Gambetta
89300 JOIGNY.
Tel : 03 86 62 33 24
e-mail : 89@cgteduc.fr

NOTRE SITE
www.cgteducdijon.org
La page Facebook
CGT Educ'Action
Académie de Dijon : non
A la casse de l'Ecole

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer aux adresses indiquées ci-dessus

Je souhaite : me syndiquer ☐ prendre contact ☐

Nom ..... Prénom .....

Adresse personnelle .....

Code Postal ..... Commune .....

Discipline ..... Grade ou corps ..... Echelon .....

Etablissement.....

Adresse .....

Code Postal ..... Commune .....